

PARACHAT

VAYÉRA

31 OCTOBRE 2015
18 HESHVAN 5776

904



Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
France

Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

HILLOULOT

- 18 Hechvan Rabbi Israël Dov Odesser
- 20 Hechvan Mordekhaï Cha'arabi
- 21 Hechvan Rabbi David ben Zimra "Le Radbaz"
- 22 Hechvan Rabbi Issakhar Dov Rokah "Le Admour de Belz"
- 24 Hechvan Rabbi Avraham Azoulay "Le Hessed Lé-Avraham"

Que leur mérite vous protège. Amen

Paris Lyon Marseille

All. 17:16 17:12 17:15

Fin 18:22 18:15 18:16

La Voie à Suivre

7"02

Les invités et l'accueil de la Chekhina

Rabbi David Pinto Chlita

« Hachem dit : si j'ai trouvé grâce à tes yeux, Je te prie, ne passe pas ainsi devant ton serviteur » (Béréchit 18, 3)

Avraham a reçu l'ordre de se circoncire, et Hachem, voyant qu'il souffrait beaucoup, est venu lui rendre visite. Or lorsque Avraham aperçoit des invités, il demande à Hachem de l'attendre, et court accueillir les invités, comme l'explique Rachi. Les Sages enseignent que nous apprenons de là que « l'hospitalité est plus importante que d'accueillir la Chekhina » (Yalkout Chimoni 18, 72)

On peut se poser la question suivante : on trouve dans le traité Berakhot qu'il est interdit de s'interrompre au milieu de la prière pour saluer quelqu'un, et même si c'est le roi qui passe au moment où l'on est en train de prier, il est interdit de s'interrompre au milieu, parce qu'au moment de la prière on se tient en face du Roi des rois, qu'il faut respecter plus qu'un roi humain. Et voilà qu'Avraham quitte la présence de Hachem pour accueillir des invités ! Alors pourquoi la halakha n'est-elle pas qu'il est permis d'interrompre la prière pour accomplir la mitsva de l'hospitalité, comme nous le voyons chez Avraham ? Mais par ailleurs, on peut demander : puisque la halakha n'est pas ainsi, puisqu'il n'est pas permis d'interrompre la prière pour accueillir des invités, pourquoi Avraham s'est-il conduit ainsi ? Le plus difficile de tout est l'enseignement des Sages selon lequel l'hospitalité est plus grande que d'accueillir la Chekhina. J'ai posé ces questions aux élèves de Rabbi Yehonathan Lugassy.

J'ai trouvé bon de répondre après réflexion que les gens simples ressentent la présence de Hachem au moment où ils se tiennent devant Lui dans la prière de Chemonè Esré, et c'est seulement à ce moment-là qu'ils ressentent toute la puissance de Sa proximité, alors que dans la vie quotidienne ils n'ont presque pas l'occasion de ressentir Sa présence. Par contre, Avraham ressentait la réalité de D. à chaque instant de sa vie, c'est pourquoi apparemment, tout instant qu'il passait à des occupations profanes n'était pas considéré comme une interruption, parce qu'il vivait continuellement à l'ombre de Hachem. En réalité, nous ne trouvons pas qu'il ait tellement été reproché à Avraham de s'être interrompu pour les besoins d'une cause profane, on peut donc en conclure que bien qu'il ait quitté la Chekhina pour accueillir des invités, c'était ce qu'il fallait faire de sa part à lui, parce que pour lui la réalité de la Chekhina n'était pas quelque chose de nouveau, étant donné que toute sa vie, il avait vécu dans la proximité de Hachem.

Mais nous qui sommes de simples humains, qui ne commençons même pas à approcher du niveau d'Avraham, nous ressentons la réalité de Hachem uniquement au moment où nous nous tenons devant Lui en prière, et parce que ces minutes sont précieuses dans la vie d'un juif, il

doit en tirer le meilleur parti et en retirer une abondance spirituelle, c'est pourquoi la halakha interdit d'interrompre sa prière pour accueillir des invités.

Le verset « Avraham était vieux et avancé en jours » signifie qu'il dominait ses jours et en faisait ce qu'il désirait, ce n'étaient pas les jours qui le dominaient. Alors qu'en ce qui concerne nos jours à nous, il y a de nombreuses personnes qui prétendent qu'elles n'ont pas le temps et ne sont pas maîtresses de leur temps. C'est parce qu'elles sont dominées par le temps au lieu de dominer le temps, alors qu'Avraham, qui a servi D. toute sa vie et ressentait Sa présence à chaque instant, pouvait s'interrompre au milieu de la visite de Hachem pour accueillir des invités. Mais nous, qui ne sommes pas arrivés à ce haut niveau, il nous est interdit de nous conduire ainsi, et il serait souhaitable que nous puissions tout au moins ressentir la présence de Hachem avec nous au moment de la prière de Chemonè Esré.

Il faut encore expliquer pourquoi en fait l'hospitalité est plus importante que d'accueillir la Chekhina. On peut expliquer qu'Avraham avait un but qui est un signe en soi, et qui était de mener ses contemporains à se repentir et de rapprocher les gens de leur Père des cieux. Et comme lorsque quelqu'un se réchauffe les mains à un feu, il est inévitable que celui qui touche sa main soit réchauffé à son tour, ainsi comme il était entièrement imprégné de Torah, de crainte du Ciel et d'amour de D., les invités qui mangeaient chez lui absorbaient eux aussi de cette chaleur spirituelle et reconnaissaient la présence de D. dans le monde. L'accueil des invités précède celui de la Chekhina uniquement lorsque la Chekhina se trouve en permanence avec quelqu'un, comme c'était le cas pour Avraham. Dans une telle situation, ce n'est pas considéré comme une interruption, parce que la réalité de Hachem est constante et ne dépend pas de tel ou tel moment. Mais pour quelqu'un qui n'en est pas encore à ce niveau élevé, il est évident que d'accueillir la Chekhina a la préséance sur l'hospitalité, c'est pourquoi on ne s'interrompt pas au milieu de la prière de Chemonè Esré même pour un roi.

Imaginons un roi qui a l'habitude d'être invité tous les jours chez son ami. Il n'est jamais arrivé qu'il manque à cette visite, il est absolument régulier. Si un jour son ami ne peut pas déjeuner avec lui pour une raison quelconque, le roi ne lui en voudra pas, parce qu'il a l'habitude de se trouver chez lui en permanence. Mais si le roi ne vient chez son ami qu'une seule fois, alors l'absence de son hôte au moment du repas éveillerait sa colère. Il en va de même chez Avraham. Comme il avait l'habitude de se trouver avec la Chekhina continuellement, la colère du Roi ne s'est pas éveillée contre lui quand il est allé accueillir les invités, et l'hospitalité a la préséance sur l'accueil de la Chekhina uniquement à condition que l'homme mérite de conquérir ce niveau et de sentir la présence de Hachem toute sa vie.

Rabbi 'Haïm Pinto « Le Petit »

Mardi 28 Octobre est le jour de la hilloula de l'un des géants spirituels, rejeton de la magnifique dynastie Pinto, qui a vécu au Maroc, le tsaddik habitué aux miracles Rabbi 'Haïm Pinto « le petit », que son mérite nous protège. C'est lui qui a eu des mérites et en a donné à de nombreux autres, à la fois spirituellement et matériellement, en ramenant le cœur des bnei Israël à leur Père des Cieux, de son vivant comme également après son décès. Nos Sages nous ont en effet enseigné que « les tsaddikim sont plus grands dans leur mort que de leur vivant. »

Il était sans aucun doute rempli de « hassadim tovim », de bonté et de générosité, envers le peuple d'Israël. Il y mettait tout son poids, et faisait beaucoup de choses pour que les pauvres et les indigents de la ville obtiennent leur subsistance. Il avait un emploi du temps fixe. Après la prière de cha'harit, il allait sur la tombe de son grand-père, le kabbaliste Rabbi 'Haïm le grand, au vieux cimetière. Il évoquait toujours son nom au moment où il bénissait les gens. Il leur disait : « Que le mérite de mon saint grand-père vous protège. » Ensuite, il allait au nouveau cimetière, où il priait sur la tombe du tsaddik Rabbi Yéhouda (Hadan), que son mérite nous protège. Et de là, il retournait en ville en se dirigeant vers les boutiques, où il achetait des produits alimentaires pour les pauvres de la ville. Le chamach avait pour rôle d'aller chez telle veuve, ou chez telle famille qui faisaient partie des nécessiteux de la ville. A celle-ci il avait l'ordre d'amener de la viande, du pain et des gâteaux, et à cette famille-là d'apporter des fruits et des légumes. Le chamach distribuait ainsi toute la nourriture entre les indigents, sur l'ordre du tsaddik, évitant ainsi les affres de la faim aux pauvres de la ville.

Rabbi Nissim Abitsror a raconté que Rabbi 'Haïm l'avait plusieurs fois appelé pour lui demander de l'accompagner pour ramasser de l'argent chez les habitants de la ville, et le distribuer pour les besoins de la tsedaka. Ce n'est pas tout le monde qui méritait d'accompagner Rabbi 'Haïm pour ramasser de l'argent. Il fallait le mériter, et lui, Rabbi Nissim, l'avait mérité. Tous les vendredis, Rabbi 'Haïm sortait pour collecter des produits alimentaires, et ce jour-là il ne ramassait pas d'argent, car le tsaddik savait que le temps était limité, et qu'avec de l'argent, les pauvres n'auraient pas le temps d'acheter ce qu'il leur fallait pour Chabbat. C'est pourquoi le vendredi il prenait uniquement des produits alimentaires, pour pouvoir les donner aux pauvres en l'honneur du Chabbat. En revanche, les autres jours de la semaine il ramassait de l'argent et le donnait en tsedaka.

Quand Rabbi 'Haïm arrivait chez les gens pour ramasser des produits alimentaires, il savait dire aux femmes exactement quelle quantité elles avaient fait cuire ce jour-là, et combien serait mangé pendant la semaine, et donc le reste qu'elles pouvaient se permettre de donner en tsedaka.

Rabbi Nissim Abitsror d'en étonnait : des juifs dont toute la pensée est dans la Torah et les mitsvot, la sainteté et la pureté, quittent tout avec un grand dévouement pour le prochain. Au lieu d'étudier la Torah, Rabbi 'Haïm s'abaissait, pour ainsi dire, et allait de maison en maison pour ramasser des produits alimentaires pour les pauvres de la ville.

Quand Rabbi Nissim l'a raconté à notre Maître chelita, celui-ci lui a demandé : « Est-ce que vous alliez personnellement avec Rabbi 'Haïm ? »

« Oui ! a répondu Rabbi Nissim, j'allais moi-même avec lui de maison en maison, et il remplissait des chariots entiers de nourriture. »



Nous avons un témoignage intéressant de Rabbi Yéchoua, le chamach de Rabbi 'Haïm, sur l'emploi du temps du tsaddik :

« J'allais chez lui tôt le matin et je le trouvais déjà en train de prier à la synagogue, juste au-dessus de sa maison.

« Puis il descendait demander à son épouse ce dont elle avait besoin, lui donnait la somme nécessaire pour les achats et partait immédiatement ramasser de l'argent pour les pauvres de la ville. Il se rendait ensuite chez les malades, dans des familles ruinées, vers des gens nécessiteux et leur procurait, à lui seul, ce dont ils avaient besoin. Dans chaque endroit on lui proposait une collation : il goûtait un petit peu mais me demandait de manger à chaque fois. Je l'ai alors questionné : 'Rabbi, combien de nourriture est-ce que je peux ingurgiter ?' et il m'a répondu : 'Tu es encore jeune, tu peux manger. De plus, s'ils proposent, il est interdit de les mettre mal à l'aise et il faut goûter.' »

Ainsi, tant dans sa jeunesse qu'à un âge plus avancé, il parcourait la ville d'un bout à l'autre, du matin au soir, pour la tsedaka. Vous comprendrez désormais combien de force il fallait à chaque assistant et encaisseur d'œuvres de bienfaisance pour l'accompagner tous les jours dans cette sainte mission. Puis la nuit, il récitait les tikounim et étudiait la Torah. 'Qui s'élèvera sur la montagne du Seigneur ? Qui se tiendra dans Sa sainte résidence ? Celui dont les mains sont sans tache, le cœur pur.' »

Les nobles actions de Rabbi 'Haïm en faveur des pauvres et des nécessiteux firent de lui une personnalité très respectée de tous ses frères juifs, qui s'apercevaient que toutes ses actions étaient uniquement pour l'amour du ciel. Celui qui cherchait le tsaddik savait qu'il se trouvait chez les pauvres. Il y restait souvent et parlait avec eux, pour les encourager, afin qu'ils ne tombent pas dans la dépression et puissent servir le Créateur dans la joie du cœur.

Je laverai mes mains dans la propreté

L'argent qu'il recevait des donateurs pour les besoins de la tsedaka, Rabbi 'Haïm avait l'habitude de le garder dans un foulard qui était réservé à cet usage. Après la sortie des étoiles et avant de se mettre à étudier, il avait l'habitude de laver ce foulard dans l'eau. Quand ses élèves lui demandèrent pourquoi, il leur expliqua : « Je lave le foulard des « kelipot », des forces impures, et de la saleté de ce monde-ci. La plus grande saleté est celle de l'argent, c'est pourquoi une fois que j'ai fini de distribuer l'argent de tsedaka, je lave le foulard. »

Il était bien connu chez les juifs du Maroc que Rabbi 'Haïm Pinto lavait de temps en temps le foulard dans lequel il entreposait les pièces d'argent.

Dans le même registre, une nuit Rabbi 'Haïm n'arrivait pas à s'endormir. Il se leva immédiatement et demanda à sa femme : « Est-ce que tu as touché à mon argent ? »

« Oui, répondit la rabbanit, j'ai pris de ton argent destiné aux pauvres pour nous acheter à manger en l'honneur du Chabbat. » Rabbi 'Haïm lui expliqua sans ambiguïté qu'il n'était pas satisfait de ce qu'elle avait fait. Il lui dit : « Comme tu as pris de l'argent que j'avais réservé aux pauvres, un esprit de la saleté de ce monde-ci est entré dans la maison, et à cause de cette odeur, je n'arrive pas à m'endormir. » Le tsaddik lui reprit immédiatement l'argent, et le mit de côté pour les pauvres.

Puisse le mérite des bonnes actions de Rabbi 'Haïm jouer en notre faveur et celle de toute la communauté d'Israël pour une grande délivrance, bénédiction et réussite et toute sorte de bien, Amen.

La Torah protège ceux qui l'étudient

Un certain Chabbat, il y avait à Lyon un séouda chelichit pour un grand public. Au moment où les gens étaient en train de se laver les mains pour le repas, je me tenais derrière quelqu'un que j'avais mérité de ramener à D. dans une de mes visites à une île loin de la France. A cause de ma grande affection pour cet homme, je me suis adressé à lui et je lui ai demandé : « Dites-moi, combien de fois par jour avez-vous fixé une étude de la Torah ? »

« Une heure tous les jours », m'a-t-il répondu.

« Avez-vous la possibilité d'ajouter une heure supplémentaire à votre étude quotidienne ? » ai-je demandé. Il a répondu : « Oui », mais a voulu savoir pourquoi c'était justement à lui que je demandais d'ajouter une heure, alors qu'il n'était pas le seul sur les lieux. Pourquoi était-ce précisément lui que j'avais choisi ?

La vérité est que je n'en connaissais pas moi-même la raison, c'est pourquoi je lui ai répondu que si du Ciel il s'était trouvé que je me tiens à ce moment-là justement derrière lui, c'était une preuve et un signe que Hachem lui demandait justement à lui d'ajouter des heures à son service de D. Il entendit ce que je lui disais et l'accepta avec joie.

Trois jours s'écoulèrent, et voici que cette même personne m'aborda dans un état de grande émotion. Il me raconta qu'il faisait des travaux dans sa maison et qu'en même temps il y avait aussi des réparations à faire dans l'installation électrique. Pendant le travail, l'électricien avait laissé des fils électriques dénudés qu'il n'avais pas encore raccordés, et son jeune fils, qui jouait sur les lieux s'était approché des fils avec une clef en métal.

Cela avait tout de suite provoqué un court-circuit dans toute la maison, et la tension du courant était si forte que la clef avec laquelle le petit jouait avait été cassée en deux. C'était un miracle évident que l'enfant n'ait pas été électrocuté !

Il m'a montré les morceaux de la clef, et m'a remercié de lui avoir demandé de prendre sur lui d'ajouter une heure d'étude de la Torah chaque jour, parce qu'il était certain que son fils avait été sauvé par le mérite de cette étude, c'est pourquoi il prenait sur lui désormais d'étudier chaque jour pendant une demi-journée !

Il a mérité de s'élever dans l'étude de la Torah de plus en plus, au point qu'aujourd'hui, il est devenu l'un des directeurs de nos institutions à Lyon.

La carte d'identité

Un certain élève de yéchiva avait été grièvement blessé dans un accident de la route à Bnei Brak.

Lorsque les premiers secours ont évacué le blessé vers l'hôpital, il était sans connaissance, et comme on ne pouvait pas lui demander son nom, on n'a pas réussi à connaître son identité.

Etant donné la gravité de son état, à l'hôpital on a décidé de l'opérer immédiatement, mais les médecins ne pouvaient pas le faire sans une signature des parents autorisant l'opération.

Cela étant, l'équipe médicale a cherché dans les poches du malade une carte d'identité, ou un quelconque morceau de papier qui permettrait de l'identifier, mais on n'a rien trouvé.

En fin de compte, on a découvert dans sa poche une feuille sur laquelle était écrit : « Discussion entre Rachi et Tossefot dans le traité Guittin page... » L'équipe médicale a compris, d'après son aspect extérieur et ses vêtements, qu'il étudiait dans une yéchiva, c'est pourquoi l'un des médecins a proposé de chercher à Bnei Brak la yéchiva qui étudiait en ce moment le traité Guittin, et à laquelle il appartenait apparemment.

La proposition a été acceptée, et on s'est immédiatement mis à chercher à Bnei Brak une yéchiva où l'on étudiait le traité Guittin. On en a trouvé trois, et on a fait venir des garçons des trois yéchivot pour aider à identifier le blessé. Par la grâce de D., ceux de sa yéchiva ont reconnu leur ami d'étude et ont pu indiquer son nom, si bien que ses parents ont été appelés à l'hôpital et qu'on a pu lui sauver la vie.

Quand j'ai entendu cette histoire extraordinaire, je me suis dit que ce garçon n'avait sur lui absolument rien qui puisse l'identifier.

Qu'est-ce qui lui avait donc sauvé la vie ? Un morceau de papier où il était noté que Rachi avait une discussion avec Tossefot sur le traité Guittin. C'étaient des paroles de Torah qui avaient permis de l'identifier et de lui sauver la vie.

La sainte Torah est la carte d'identité de l'homme. L'étude de la Torah et l'accomplissement des mitsvot pendant tous les jours de la vie sont les choses qu'il emmènera avec lui au jour du jugement après ses années en ce monde-ci, et elles l'identifieront dans le monde d'en-haut et lui fraieront la voie vers le monde à venir.

La haftara de la Semaine

« Une femme de l'un des jeunes prophètes » (II Melakhim 4, 1).

Le rapport avec la paracha : la haphtara raconte la bénédiction du prophète Elisha à la Chounamit pour avoir un fils, et l'accomplissement de cette promesse : il lui est né un fils au moment qu'il lui avait dit, de la même façon que dans notre paracha, les anges ont annoncé à Avraham qu'un fils allait lui naître.

« Tu sais que ton serviteur craignait Hachem » (I Melakhim 4, 1)

Pourquoi la Shounamit avait-elle besoin de souligner que son mari était pieux, est-ce que s'il avait été un juif simple, il n'y aurait pas eu besoin de l'aider et de sauver ses enfants des créanciers ?

On peut répondre par l'enseignement de nos Sages (Berakhot 18) selon lequel les justes dans leur mort s'appellent vivants. Et comme elle avait pris les devants en disant « ton serviteur mon mari est mort », elle craignait qu'il ne pense que son mari était un mauvais homme, puisqu'elle avait dit qu'il était mort. C'est pourquoi elle a ajouté « ton serviteur craignait Hachem », si bien que quand j'ai dit qu'il était « mort », cela ne signifiait pas une mort spirituelle, puisque les justes dans leur mort sont appelés vivants, mais il était question d'une mort matérielle et naturelle.

On peut encore expliquer qu'elle a pris les devants en disant « il craignait Hachem », parce que les Sages ont enseigné (Yébamot 121b) que le Saint, béni soit-Il se montre d'une sévérité pointilleuse avec les hommes pieux, c'est pourquoi il a été puni en fonction de sa grandeur spirituelle, en cela que le créancier est venu prendre ses enfants en esclavage...

(« Torat HaParacha »)

« Il dit : pourquoi vas-tu chez lui aujourd'hui, ce n'est ni Roch 'Hodech ni Chabbat, et elle dit : Chalom. » (II Melakhim 4, 23)

Il y a là une allusion à ce que dit la Guemara (Berakhot 19a) : « On ne doit jamais ouvrir la bouche au Satan. »

C'est pourquoi quand la Shounamit n'a pas dit à son mari que l'enfant était mort, mais uniquement « chalom », elle a mérité que son fils ouvre les yeux et revienne à la vie.

(« Nichmat 'Haïm »)

« Sarah rit en elle-même : maintenant que je suis usée, j'aurais ce bonheur ! » (18, 12)

On raconte que la fille de Rabbi Chemouël de Kamenika zatsal n'a pas eu d'enfant pendant de nombreuses années.

Un jour où Rabbi Chemouël se trouvait en ville, Rabbi Raphaël de Barshad arriva dans la ville. La fille de Rabbi Chemouël profita de cette heureuse circonstance pour aller lui demander de prier pour elle et de bénir sa matrice.

Rabbi Raphaël l'écouta et lui répondit qu'une segoula pour avoir des fils était la joie. Quand Rabbi Chemouël rentra et entendit de la bouche de sa fille ce qu'avait dit le tsaddik, il lui dit : « On apprend cela de la Torah, des prophètes et des Hagiographes. Dans la Torah il est écrit : « Sarah rit », elle a ri et s'est réjouie, et par ce mérite elle a enfanté un fils. Dans les prophètes il est écrit : « Réjouis-toi femme stérile qui n'a pas enfanté », si elle est stérile et n'a pas d'enfant, qu'elle se réjouisse et elle sera sauvée. Et dans les Hagiographes : « Il installe la femme stérile de la maison – mère heureuse de fils. »

La fille a demandé : Si Sarah a ri parce que c'était une segoula, pourquoi Hachem s'est-Il fâché contre elle en disant : « Pourquoi donc est-ce que Sarah a ri ? »

Rabbi Chemouël a répondu : C'est parce qu'une segoula, il faut et il n'est permis de l'utiliser que lorsque la promesse a été donnée par un tsaddik, mais pas lorsque c'est Hachem Lui-même Qui a promis. Dans ce cas, il n'y a aucun besoin de segoulot. C'était cela sa faute !

« Car le fils de cette servante n'héritera pas avec mon fils, avec Yitz'hak » (21, 10)

Sarah se dépêche de chasser Yichmaël de la maison, par un souci d'éducation pur, pour qu'Yitz'hak n'apprenne pas de ses mauvaises actions et de ses défauts.

S'il nous venait à l'esprit qu'elle aurait peut-être dû attendre et espérer qu'Yitz'hak ne subirait pas l'influence d'Yichmaël, et qu'au contraire, c'est lui qui aurait une bonne influence par ses bonnes actions et ses belles qualités, Rabbi Vidal HaTsarfati zatsal fait observer à ce propos dans son livre « Tsouf Dvach » que si le doute avait été permis, Sarah l'aurait laissé rester chez elle. Mais comme nous avons un grand principe : « on apprend plus vite à se débaucher qu'à se réformer », il n'était certainement pas souhaitable de laisser un élément de débauche chez elle, et il valait mieux le renvoyer pour ne pas causer un dommage éducatif à Yitz'hak.

« Voici le feu et le bois, et où est l'agneau pour l'holocauste ? » (22, 7)

Yitz'hak a interrogé son père sur le feu et le bois, mais n'évoque pas du tout le couteau (« maakhélet »). Pourquoi cette omission ?

Rabbi David Shneur chelita en donne une belle explication dans son livre « Neot Déché » :

Tant que la akeida n'avait pas eu lieu, le nom du couteau n'était pas encore fixé comme étant « maakhélet ». Les Sages en ont donné la raison : il s'appelle « maakhélet » parce que les bnei Israël mangent (« akhol ») par son mérite.

C'est pourquoi dans sa question Yitz'hak n'a évoqué que le feu et le bois, mais pas le couteau (maakhélet) qui ne portait pas encore ce nom tant qu'Yitz'hak n'avait pas surmonté l'épreuve.

Mais en ce qui concerne Avraham, qui dès qu'il avait quitté la maison était tout à fait résolu à surmonter l'épreuve, le verset appelle déjà le couteau « maakhélet », ainsi qu'il est dit : « Il prit à la main le feu et le couteau (maakhélet). »

Les actes des pères sont un signe pour les fils

« Hachem lui apparut dans les plaines de Mamré alors qu'il était assis à l'entrée de la tente dans la chaleur du jour » (Béréchit 18, 2).

Rachi écrit : « Dans la chaleur du jour » : le Saint, béni soit-Il a fait sortir le soleil de son fourreau afin de ne pas le déranger par des invités.

Hachem ordonne à Avraham de se circoncire à l'âge de cent ans, et cette circoncision était pénible pour lui et lui a causé des douleurs, parce qu'une circoncision à l'âge de huit jours n'est pas semblable à celle qu'on opère à l'âge de cent ans. En voyant les douleurs d'Avraham, D. lui envoie l'ange Raphaël pour le guérir, et il fait aussi sortir le soleil dans toute son ardeur pour que les gens restent chez eux et qu'il puisse se reposer sans se fatiguer à recevoir des invités, puisque comme on le sait, Avraham était la générosité même, et recherchait tout le temps des invités pour leur donner à manger, à boire, et les faire entrer sous les ailes de la Chekhina.

Or bien qu'Avraham ait su que Hachem avait fait sortir le soleil pour qu'il puisse se reposer et guérir, il s'est tout de même levé pour sortir chercher des invités.

C'est surprenant : si Avraham savait que la volonté de D. était qu'il se repose, pourquoi s'est-il levé pour chercher des invités ? Il y a là apparemment une action qui va à l'encontre de Sa volonté. Comment a-t-il trouvé bon d'agir ainsi ?

Il y a une difficulté supplémentaire qui s'éveille à la lumière de ce que nous avons dit. Les Sages enseignent que « les tsaddikim n'ont aucun repos, ni dans ce monde ni dans le monde à venir » (Berakhot 64b). C'est ce qui est dit à propos de Ya'akov : « Ya'akov a cherché à s'installer dans la paix, immédiatement l'a assailli l'épreuve de Yossef » (Béréchit Rabba 84, 3). Or si les tsaddikim n'ont pas de paix en ce monde-ci, pourquoi Hachem a-t-Il voulu qu'Avraham se repose ? C'est contraire à ce que disent les Sages, qu'il n'y a aucun repos ni sérénité possibles en ce monde-ci !

On peut répondre que Hachem a mis Avraham à l'épreuve : est-ce que même dans cette situation de faiblesse corporelle après la circoncision il va se lever de son lit de douleur et chercher des invités, ou bien va-t-il choisir de se reposer pour guérir ? Avraham savait qu'en faisant sortir le soleil de son fourreau, Hachem voulait l'éprouver pour voir s'il se laisserait séduire par cette chaleur infernale pour ne pas chercher d'invités, ou s'il rassemblerait ses forces pour continuer à accomplir la mitsva de l'hospitalité de son mieux, c'est pourquoi il s'est levé malgré ses douleurs. Cela n'enfreignait pas les ordres de D., puisque ces ordres avaient pour unique but de l'éprouver.

Lorsque quelqu'un ressent le désir de se reposer et de vivre en paix, il lui est interdit de se laisser séduire, parce que le repos mène l'homme à la faute.

Par exemple, si quelqu'un a beaucoup d'argent et pense que maintenant il va pouvoir avoir une vie de repos et de paix, c'est un piège du mauvais penchant, parce que l'argent aveugle les yeux des sages, et risque de troubler celui qui le possède et de le mener à négliger l'étude de la Torah. Les Sages ont dit que celui qui a beaucoup de biens a beaucoup de soucis (Avot 2, 7), et l'idée que l'argent va mener à la lumière et à la paix est erronée à la base. Au contraire, l'argent a le pouvoir de rendre fou et d'enlever tout goût à la vie. Le Alcheikh a dit que l'épreuve de la richesse est plus grande que l'épreuve de la pauvreté (Vayikra 25, 39).

Avraham savait que le repos qui lui était imposé à cause de sa situation délicate après la circoncision relevait d'une épreuve : allait-il rechercher ce repos et renoncer à son habitude d'inviter, ou allait-il triompher de l'épreuve en sachant que les justes n'ont aucune possibilité de se reposer en ce monde-ci ? C'est pourquoi il a persévéré dans l'accomplissement de cette mitsva importante.